

## LE VENERABLE MARGUERITE BOURGEOYS

Le 17 avril dernier marquait le troisième centenaire de la naissance de la Vénérable Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame de Montréal. De belles fêtes religieuses ont été célébrées à cette occasion. S. E. Mgr le Délégué Apostolique, S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal et quelques autres évêques, parmi lesquels S. G. Mgr l'Archevêque de Régina, y ont pris part. Les nombreuses communautés d'hommes et de femmes de la ville y étaient représentées. Beaucoup d'anciennes élèves s'étaient unies aux filles de la Vénérable Mère pour l'honorer avec elles.

De beaux tributs de louange—et combien mérités—ont été rendus à la mémoire de la vaillante fondatrice et à son oeuvre, qui compte aujourd'hui 168 établissements, 1,883 religieuses et 42,000 élèves. Décédée le 12 janvier 1700, après 47 années de rudes travaux au Canada, sa réputation de sainteté n'a cessé de grandir. Le 7 décembre 1878, Léon XIII l'a déclarée Vénérable. Sous Pie X, le 13 juillet 1910, la Congrégation des Rites a reconnu et proclamé l'héroïcité de ses vertus. Un troisième miracle permettra d'espérer sa béatification : voeu exprimé par des voix autorisées à l'occasion de ce troisième centenaire et auquel nous nous associons de tout coeur.

## INCENDIE DE L'ECOLE DE L'ILE A LA CROSSE

Au mois de décembre dernier Mgr Charlebois avait à déplorer des pertes considérables causées par le feu dans l'école de Cross Lake. Il venait à peine de rendre les derniers devoirs à l'un de ses frères, à l'Assomption, qu'une dépêche lui apprenait que la jolie école-pensionnat de la mission Saint-Jean-Baptiste de l'Île à la Crosse a été complètement détruite par le feu. Une jeune sauvagesse infirme y a perdu la vie. Absolument rien du matériel n'a été sauvé. Les pertes s'élèvent pour le moins à \$15,000.

Cette école avait été construite au prix des plus grands sacrifices. Le R. P. Rossignal, O. M. I., supérieur de la mission, avait payé de sa personne pour aider à couper dans la forêt le bois de construction. Quelles privations ne s'est-il pas imposées pour rentrer les dépenses!

Les bonnes Soeurs Grises de Montréal, qui s'y dévouaient et qui obtenaient de très beaux succès avec leurs cinquante élèves, ont tout perdu, même leurs effets personnels. Elles se sont réfugiées, avec un certain nombre de leurs enfants, dans la maison du